



Soutenez-nous !
Cercle des mécènes particuliers

Soutenez la Cité musicale-Metz !

La Cité musicale-Metz , qui regroupe l'Orchestre national de Metz Grand Est, l'Arsenal, la BAM et les Trinitaires, propose une programmation musicale et chorégraphique éclectique et diversifiée, permettant à toutes et tous de trouver le spectacle, la soirée, l'envie qui lui ressemble.

Soutenir la Cité musicale-Metz c'est **participer** :

- **à la création artistique et à l'innovation**

Commandes à des compositeurs, soutien à l'émergence des groupes et aux jeunes artistes, actions de formation et de professionnalisation, innovation instrumentale...

- **à l'éducation artistique et culturelle et l'accès à la culture pour tous**

Programmation jeune public, projets pour les scolaires et les étudiants, actions en faveur de publics éloignés de la culture, interventions en Ehpad...

- **au dynamisme et au rayonnement du territoire**

Projets favorisant l'accès à la culture sur le territoire régional, tournées internationales de l'Orchestre national de Metz Grand Est, projets audiovisuels et enregistrements...



Le Cercle des mécènes particuliers

Soutenir la Cité musicale-Metz, c'est entrer dans le Cercle des mécènes particuliers. C'est participer à des moments uniques autour de nos spectacles et concerts, et tisser des liens privilégiés avec les artistes et nos équipes. En devenant mécène de la Cité musicale-Metz, vous marquez votre attachement aux projets que nous défendons et encouragez nos activités.



Dès 100€ de don, entrez dans le Cercle des mécènes!
Vous souhaitez partager à deux votre passion pour la musique ?
Soutenez en duo et profitez de paliers d'adhésion avantageux.



Mécène ami : 100€

(coût réel de 34€ après déduction fiscale)

Duo de mécènes amis : 180€

(coût réel de 62€ après déduction fiscale)



Mécène donateur : 500€

(coût réel de 170€ après déduction fiscale)

Duo de mécènes donateurs : 950€

(coût réel de 323€ après déduction fiscale)



Mécène bienfaiteur : 1 000€

(coût réel de 340€ après déduction fiscale)

Duo de mécènes bienfaiteurs : 1 900€

(coût réel de 646€ après déduction fiscale)

La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable. Si le plafond de 20% des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes.

Les avantages

Exclusivité

Profitez de l'accès en avant-première à la billetterie, une semaine avant l'ouverture officielle, quel que soit le montant de votre don.

	Mécène ami	Mécène donateur	Mécène bienfaiteur
Accès en avant-première à la billetterie, une semaine avant l'ouverture officielle	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Brochure de saison en avant-première	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Présentation de saison exclusive en avant-première	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Mention de votre nom dans la brochure de saison et sur le site internet	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Possibilité d'échange et annulation des places	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Interlocuteurs privilégiés	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Visite privée des différentes salles de la Cité musicale-Metz	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Invitation aux vernissages des expositions	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Conférences privées sur notre programmation	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Accès à des répétitions et rencontres avec les artistes		<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Cocktail / brunch annuel du Cercle		<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Accès aux événements privilèges du Cercle (répétitions au cœur de l'Orchestre...) accompagné de la personne de votre choix			<input checked="" type="radio"/>
Rencontres exclusives avec David Reiland et les artistes en résidence			<input checked="" type="radio"/>
2 coupes de champagne offertes			<input checked="" type="radio"/>
2 invitations pour un concert « découverte »			<input checked="" type="radio"/>

Bulletin de mécénat (à détacher)

Madame

Monsieur

Prénom

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

E-mail

Je donne mon accord pour que mon nom apparaisse sur les documents de remerciements de la Cité musicale-Metz.

J'accepte de recevoir les communications de la Cité musicale-Metz.

Je souhaite être membre du Cercle des mécènes particuliers en tant que :

Mécène ami
(à partir de 100 €)

Mécène donateur
(à partir de 500 €)

Mécène bienfaiteur
(à partir de 1 000 €)

Duo de mécènes amis
(à partir de 180 €)

Duo de mécènes
donateurs
(à partir de 950 €)

Duo de mécènes
bienfaiteurs
(à partir de 1 900 €)

Montant du don : _____

Reçu fiscal sur la déclaration d'impôts de l'année en cours ouvrant à une réduction d'impôts de 66% de l'IR (dans la limite de 20%). Les dons reçus par chèque après le 15 décembre de l'année en cours ne seront encaissés que l'année suivante et donneront lieu à un reçu fiscal pour l'année suivante.

À _____ Le _____

Merci d'envoyer ce bulletin, accompagné de votre chèque* à :

Cité musicale-Metz

Service Développement

3, avenue Ney – 57000 Metz

* Chèque à libeller à l'ordre de l'agent comptable de l'EPCC Metz en Scènes

Signature

Comment adhérer ?
Deux possibilités s'offrent
à vous :

- Adhérer en ligne sur notre site dans la rubrique « Soutenez-nous »
- Remplir le bulletin d'adhésion ci-joint, accompagné de votre chèque

Une question ?
Contactez-nous !

Anne-Claire Grehaigne
Responsable
du développement
et du mécénat
acgrehaigne@citemusicale-metz.fr
03 72 60 17 20

citemusicale-metz.fr

+33 (0)3 87 74 16 16

